

Situation de l'industrie minérale en Hollande pendant l'année 1918.

(Rapport de l'Ingénieur en chef des Mines)

(*Jaarverslag van den Hoofdingenieur der Mijnen over het jaar 1918*. La Haye, 1919).

M. Blankevoort, Ingénieur en chef à l'Administration des Mines de Hollande, a consacré à l'activité des exploitations minérales de son pays, pendant l'année 1918, un volumineux rapport que nous allons résumer.

Il constate d'abord que la production de combustible (houille, lignite, tourbe) a été suffisante pour tenir en activité l'industrie néerlandaise, malgré une faible importation étrangère (consommation de charbon en 1918, 4,500,000 tonnes ; production du pays en 1918, 3,500,000 ; consommation en temps normal, 10,000,000 de tonnes).

Les charbonnages ont pu augmenter leur production malgré le manque de matériel et de personnel. Après la révolution allemande, le départ de déserteurs allemands et après l'armistice, l'exode des Belges, furent compensés par le licenciement des mineurs hollandais mobilisés et le retour d'ouvriers qui travaillaient en Allemagne.

La pénurie de benzine amena l'extension de l'éclairage électrique. On signale, à ce propos, le concours institué en Amérique pour trouver une lampe électrique de sécurité et l'on préconise la lampe Hirsch où un interrupteur coupe le courant lorsque la lampe se brise.

La grippe espagnole exerça aussi une influence sur la production. Une Commission fut nommée le 28 mars 1918 pour faire enquête sur l'état sanitaire dans le Limbourg et pour rechercher les moyens de l'améliorer.

Il n'y eut de grèves qu'aux mines de lignite et les interruptions de travail furent de courte durée.

Une *Commission de Contact* (Contact Commissie) pour l'industrie des mines a été instituée en 1917. Elle comprend des représentants

des mines particulières et des mines de l'Etat, du Syndicat des mineurs chrétiens et du Syndicat des mineurs néerlandais. Elle peut délibérer sur tout ce qui concerne les conditions du travail, le salaire minimum y compris. Elle avait institué, en 1917, un tribunal d'arbitrage.

Le tribunal d'arbitrage jugea 5 différends et 3 réclamations ne purent être admises parce que leur objet n'était pas de la compétence du tribunal. Dans 3 cas les employeurs obtinrent gain de cause ; les responsabilités furent partagées dans 2 cas.

La Commission s'est réunie 8 fois à Heerlen pendant l'année 1918. Un groupe de mineurs protesta contre les lenteurs de la Commission pour « l'Algemeen Mijnwerkersfonds ».

Les principales réclamations, concernant les salaires et les conditions de travail, reçurent les suites suivantes par l'intermédiaire de la « Contact Commissie » :

1° Demande d'augmentation de salaire (50 et 30 %). On accorda un salaire complémentaire de fl. 0.50 par jour pour le travail à la journée et fl. 0.30 pour le travail à l'entreprise, à partir du 15 février 1918 et à condition qu'aucune nouvelle augmentation ne serait réclamée jusqu'au 1^{er} janvier 1919 ;

2° La réduction de la journée à 8 heures pour tous les ouvriers de la surface ne fut pas admise ;

3° Une modification au travail du dimanche des machinistes des centrales électriques fut rejetée ;

4° Les ouvriers demandaient la présence d'un aide près du machiniste pendant tout le poste d'extraction. Il fut répondu que cette présence n'était nécessaire que pendant la translation du personnel, de nombreux arrêts se produisant pendant l'extraction des produits ;

5° On réclamait un supplément de salaire de fl. 0.10 par heure pour les besognes particulièrement dangereuses et exécutées à plus de 15 mètres au dessus du sol. La réponse fut que le salaire était fixé en conséquence et que des mesures de précaution étaient prises en pareil cas ;

6° Les ouvriers payés à la semaine sollicitaient le paiement des jours de fêtes et une augmentation de 100 % en cas de travail du dimanche. On accorda une augmentation de 30 % pour le travail du dimanche des ouvriers qui ne sont pas occupés régulièrement ce jour.

En octobre une nouvelle demande de majoration des salaires fut introduite, par l'intermédiaire de la « Contact Commissie », parce que

le coût de la vie avait encore augmenté. Après discussion, on accorda fl. 0.50 par jour aux ouvriers de plus de 18 ans et 0.25 aux ouvriers de moins de 18 ans, à partir du 1^{er} octobre 1918 et jusqu'au 1^{er} avril 1919.

Les organisations ouvrières demandèrent aussi, par l'intermédiaire de la « Contact Commissie », l'interdiction du travail supplémentaire. La suppression du travail supplémentaire ne put être accordée dans les circonstances du moment, mais il fut reconnu que ce travail n'est obligatoire pour personne.

Algemeen Mijnwerkersfonds. (Fonds général des mineurs.) — La Commission chargée d'organiser cette institution déposa son rapport. L'acte constitutif fut signé à la fin de l'année. Le but est de donner aux ouvriers et à leur famille des secours médicaux et des secours en argent.

Un fonds fut constitué en faveur des institutions sociales des mines de l'Etat hollandais. Il aura pour but d'exploiter des cantines, des magasins, d'établir des salles de lecture, des bibliothèques, d'organiser des fêtes, etc... Tout ouvrier, sans distinction de culte ou de couleur politique, pourra y adhérer. En 1918, ce fonds dirigea 3 cantines, procura des marchandises et des aliments, des logements. Pendant la pénurie de pain, une cantine prépara des aliments qui étaient transportés dans la mine dans des caisses garnies de foin.

L'école des Mines pour la Hollande et les Colonies a eu de nombreux élèves. Elle comprend des cours pour surveillants durant 3 ans, des cours préparatoires, et des cours sommaires pour le personnel de chaque mine.

Il existe à Heerlen une école professionnelle (forgerons, menuisiers, peintres, électriciens). Il y a aussi une école du soir très fréquentée par les ouvriers.

Le rapport contient de nombreux renseignements sur la construction de maisons ouvrières dans le Limbourg hollandais.

L'auteur donne son avis sur l'amélioration et l'extension des chemins de fer et des tramways pour accélérer et faciliter le transport du personnel et des produits des mines.

Législation, réglementation. — Afin d'éviter les lenteurs de la loi de 1810, une loi du 23 mars 1918 a permis d'autoriser temporairement l'exploitation de lignite sans concession. Trois autorisations furent accordées.

Une loi en date du 18 juin 1918 régit l'exploitation de gisements de sel près de Bourse.

Exploitation de la houille.

La production nette des Charbonnages du Limbourg est indiquée ci-dessous :

	Tonnes		Tonnes
Mine domaniale	484.092,	soit par rapport à 1917.	+ 16.412
Willem-Sophia	232.392	»	» - 14 608
Oranje-Nassau	820.139	»	» + 72.477
Laura en Vereeniging	460.616	»	» + 7.372
Mine de l'Etat Wilhelmina	562.228	»	» + 73 596
» Emma	661.032	»	» + 103.795
» Hendrik	179.013	»	» + 132.543
Ensemble	3.399 512	»	» + 391 587

En outre, on obtint 148,935 tonnes de schlams, soit au total 3.548.447 tonnes de combustibles. La vente s'éleva à 3 millions 271.528 tonnes de charbon et 31.575 tonnes de schlams, soit une augmentation de 370.176 tonnes par rapport à 1917.

La consommation des charbonnages fut de 131.942 tonnes de charbon et 121.033 tonnes de schlam, au total 272.975 tonnes, soit 7.13 % de la production.

Les stocks diminuèrent de 3,960 tonnes de charbon.

La valeur du charbon produit atteignit 60,892,177 florins (+ 17.461.032) et du schlam 774.546 (+ 445,383), au total 61.666.723 (+ 17.906.415 florins).

Le prix de vente du charbon fut de 17.90 (+ fl. 3 52) et celui du schlam 5.11 (+ fl. 2.32).

Les charbonnages fabriquèrent 316.387 (+ 94.420) tonnes de briquettes industrielles, valant fl. 24.14 (+ 2.14) par tonne, et 147 106 (+ 17.152) tonnes de boulets valant fl. 21.02 (+ 5.72) par tonne.

Le tableau suivant donne quelques renseignements sur le personnel, les salaires et la production par ouvrier :

	Ouvriers du fond		Ouvriers de la surface		ENSEMBLE	
	1918	pr rapport à 1917 augm. + dimin. -	1918	pr rapport à 1917 augm. + dimin. -	1918	par rapport à 1917 augment. + diminut. -
Nombres	12,904	+ 1,982	5,346	+ 1,240	18,250	+ 3.222
Salaires totaux fl.	—	—	—	—	25,532,759	+ 9.140,283
Salaires moyen annuel, brut fl.	1,519.64	+ 328.63	1,108.—	+ 285.50	1,399.06	+ 308.27
» » journalier. » fl.	5.33	+ 1.15	3.69	+ 0.94	4.83	+ 1.06
» » annuel, net fl.	1,476.—	+ 325	1,075	+ 278	1,358.—	+ 304
» » journalier. » fl.	5.18	+ 1.15	3.58	+ 0.92	4.69	+ 1.05
Production par jour . . . T.	0.900	- 0.30	—	—	0.635	- 0.045

La diminution de rendement est attribuée, en partie, au fait qu'on a voulu forcer la production en admettant, en grand nombre, des ouvriers non exercés. Au 31 décembre 1918, le personnel se composait de 20.196 (+ 2.520) personnes, dont 1.670 (+ 137 Allemands), 903 (- 1.204) Belges et 623 (+ 85) autres étrangers.

Exploitation de lignite.

La production augmenta considérablement par la mise en exploitation de nouveaux gisements et grâce à la pénurie des combustibles.

La production s'éleva à 1.483,009 (+ 1.440.567 tonnes) et valut 15.784.462 florins (+ 15.281.418 florins). Le prix de vente par tonne fut fl. 10.64.

Le nombre d'ouvriers fut de 2.762 (+ 2.099). Les salaires atteignirent 3.334.630 florins. Le salaire journalier moyen fut de fl. 4.47.

La rapide extension des exploitations de lignite fait l'objet d'un chapitre important.

Le rapport donne ensuite des renseignements très détaillés sur les travaux et installations effectués, tant au fond qu'à la surface, dans chacun des charbonnages et dans les exploitations de lignite.

Notons qu'on a commencé l'installation d'un quatrième siège aux charbonnages de l'Etat, la mine Maurits; le creusement des puits par la congélation a été commencé.

Surveillance des mines.

La pénurie des matériaux rendit souvent difficile l'observance des prescriptions réglementaires. Quand elle se fit sentir, on chercha des solutions sauvegardant autant que possible la sécurité et l'on évita qu'une surveillance trop sévère restreignît la production, si nécessaire, du combustible.

Le rapport fournit des renseignements circonstanciés sur l'activité des agents de l'Administration des Mines. Il signale la mise en vigueur d'un règlement relatif aux fabriques de briquettes. Il passe en revue toutes les installations des exploitations minières et relate les accidents aux personnes survenues pendant l'année 1918.

Signalons qu'on a constaté trois petites explosions de grisou causées, l'une par l'emploi d'explosifs et les autres par l'emploi de lampes défectueuses.

RÉPARTITION DES ACCIDENTS	D'après les suites			TOTAUX	TOTAUX	
	invalidité temporaire de plus de 3 semaines	invalidité per- manente	mort		par 100 accidents	par 100 hommes
Fond	999	4	23	1,026	83.55	7.69
Surface	194	—	8	202	16.45	3.77
Ensemble	1,193	4	31	1,228	100.00	6.57

Ces nombres diffèrent peu de ceux de 1916 et 1917.

RÉPARTITION DES ACCIDENTS		Mines de l'Etat	Mines particulieres	ENSEMBLE
Fond	nombre d'accidents mortels	10	13	23
	» d'ouvriers pour 1 accident mortel	670	509	579
Surface	nombre d'accidents mortels	3	5	8
	» d'ouvriers pour 1 accident mortel	834	568	668
Fond et surface	nombre d'accidents mortels	13	18	31
	» d'ouvriers pour 1 accident mortel	708	526	602
Production pour 1 accident mortel	fond T.	149,885	157,661	154,280
	fond et surface . . . T.	115,297	113,866	114,446

Travail.

Afin d'augmenter la production, un grand nombre d'ouvriers du fond fournirent un travail supplémentaire du samedi à 22 heures jusqu'au dimanche à 6 heures.

Certains charbonnages obtinrent, dans le même but, l'autorisation de faire travailler le personnel de la surface deux dimanches consécutifs.

D'autres prolongations de travail furent accordées.

Le rapport donne quelques renseignements sur l'activité des Commissions d'ouvriers.

Les réclamations portèrent sur la vente d'aliments, le chauffage des locaux de travail, la mise à la disposition des ouvriers de gobelets pour boire de l'eau. Deux contrôleurs-ouvriers sont en service depuis un an. Il n'est pas encore possible d'émettre une appréciation sur l'utilité de leur intervention, qui vise la sécurité et la santé des ouvriers.

Notons ici que le personnel de l'administration des Mines dont la surveillance s'étend aussi aux mines de l'Etat, comprend 1 ingénieur en chef, 3 ingénieurs et 5 contrôleurs.

Sondages.

Quelques sondages furent exécutés par les charbonnages pour reconnaître les morts-terrains et l'étendue du gisement houiller.

Dix huit autorisations furent accordées pour recherches de lignite.

Le service des mines émit un avis défavorable sur une demande de concession de minerai de fer dans la région Overijssel-Gelderland, parce que l'existence du gisement n'était pas suffisamment prouvée.

On accorda une autorisation pour la recherche de minerais de fer, plomb et zinc dans le Limbourg près de Vaals où des travaux furent faits anciennement dans un gisement se rattachant à celui de Bleyberg.

Concessions.

On accorda, en 1918, plusieurs concessions de lignite et une concession de sel.

Deux demandes de concession de minerai de fer sont en instruction et plusieurs demandes de concession de charbon.

Carrières.

Comme en 1917, l'activité fut grande dans les carrières de marne, tant souterraines qu'à ciel ouvert. L'arrêt des fours à chaux, à cause du manque de charbon, et la difficulté des transports, entravèrent cependant la production.

Les carrières souterraines furent surveillées régulièrement et leurs plans tenus au courant.

Les carrières de marne, qui se trouvent dans la région Maestricht-Meerssen-Fauquemont, ont produit, en 1918, 102,246 tonnes de marne tout-venant, 16,833 tonnes de marne en blocs, et 5627 m³ de marne en blocs. On n'indique pas la valeur de cette production. Le personnel fut de 260 ouvriers.

Le rapport de M. Blankvoort ne donne aucun renseignement sur les résultats financiers des charbonnages particuliers et des charbonnages de l'Etat.

D'après le rapport de la direction des mines de l'Etat, les frais d'exploitation par tonne s'élevèrent à fl. 17,16, les amortissements à 2,92, soit un prix de revient de 20,08. Le prix de vente ayant été de 21,51, le bénéfice fut de 1,43, résultat à peu près identique à celui de 1917 (voir à ce sujet l'étude publiée par M. l'Ingénieur principal des mines Delmer dans la 1^{re} livraison des *Annales des Mines* de l'année 1919, page 327).

L. LEBENS.

Les charbonnages de l'Etat hollandais en 1918 (1).

Ces charbonnages comprennent les 4 sièges suivants :

Wilhelmina,	commencé en 1903,	ayant produit depuis 1909 :	3,575,365 T.
Emma,	id.	1908, id.	depuis 1914 : 2,170,787 T.
Hendrik,	id.	1911, id.	en 1918 : 179,013 T.
Maurits,	id.	1915,	encore en construction.

Les productions annuelles de ces sièges depuis l'origine sont indiquées plus loin.

Les renseignements suivants, sur les opérations de l'année 1918, sont extraits du rapport publié par la direction des mines de l'Etat.

Nous reproduisons ci-contre le bilan, très complet, qui pourrait servir de modèle, surtout pour les exploitations minières nouvelles.

Le compte profits et pertes de l'année 1918 se résume comme suit :

CRÉDIT.

Bénéfice brut du siège Wilhelmina	fi. 2.953.358.66 ⁵
Id Emma	1.893.199.77 ⁵
Id Hendrik	1.199.985.53
Recettes diverses, y compris celles des maisons	133.256.84 ⁵
TOTAL	6.099.800.81 ⁵

DÉBIT.

Amortissements ordinaires et extraordinaires	2.037.800.81 ⁵
Réserve pour magasin	762.000
Réserves générales	1.300.000
Solde à verser à l'Etat	2.000.000
TOTAL	6.099.800.81 ⁵

(1) Les circonstances actuelles, où il est tant question de l'exploitation des mines par l'Etat, donnent un intérêt particulier à l'examen des résultats de l'exploitation de l'Etat en Hollande. N. D. L. R.

ACTIF

BILAN AU 31

DÉCEMBRE 1918

PASSIF

	Solde au 31 décemb. 1917 après amortissements de 1909 à 1917	Solde au 31 décemb. 1918 sans les amortissements de 1918	Amortissements de 1918	Solde au 31 décembre 1918 après les amortissements	Solde au 31 décemb. 1918	
GÉNÉRALITÉS						
Terrains (non bâtis)	405,622.61	428,109.35	—	428,109.35	Etat hollandais	47,400,000.00
Bureau central	96,000.00	179,545.34	2,545.34	177,000.00	Créditeurs.	4,020,222.86
Habitations	2,926,376.22 ⁵	7,156,036.35	66,592.71	7,089,443.64	Assignations en cours	363,964.15
Moyens de transport	1.00	1.00	—	1.00	Réserve pour la loi sur les accidents	582,848.33
Concessions	1,985,657.53	1,985,657.53	—	1,985,657.53	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Sondages	189,960.03	192,948.77	—	192,948.77	Réserve pour magasins	1,662,000.00
Participations dans d'autres entreprises. Barraques pour ouvriers	74,531.39	167,261.94	—	167,261.94	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Tram à vapeur Heerlen-Mine Emma	229,816.10	390,331.20	35,316.79	30,001.00	Réserve pour magasins	1,662,000.00
Ecoles et églises	41,949.00	199,902.33	—	390,331.20	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Autres bâtiments	—	166,222.84	9,902.33	190,000.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
				166,222.84	Réserve pour débiteurs	14,927.54
	5,949,914.88 ⁵	10,931,334.44	114,357.17	10,816,977.27	Réserve pour débiteurs	14,927.54
MINE WILHELMINA						
Frais généraux d'installation	15,000.00	15,000.00	—	15,000.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Terrains	309,000.00	483,350.01	1,000.00	478,001.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Premier établis. d'expl. (fond et surface)	1,346,075.00	1,657,182.73	5,349.01	1,467,586.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Installations électriques.	175,009.00	221,008.00	189,606.73	182,009.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Fabrique de briquettes.	62,002.00	214,078.92	38,999.00	100,001.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
	1,907,086.00	2,590,619.66	349,032.66	2,241,587.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
MINE EMMA						
Frais généraux d'installation	976,000.00	976,043.37	—	976,000.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Terrains	727,000.00	953,030.37	13,043.37	948,000.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Premier établis. d'expl. (fond et surface)	5,344,561.00	7,251,724.33	5,030.37	6,506,052.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Installations électriques.	957,001.00	2,312,323.84	745,672.33	2,220,001.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Fabrique de coke	1,431,031.36 ⁵	1,970,209.21 ⁵	43,209.21 ⁵	1,927,000.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
	9,435,593.36 ⁵	13,463,331.12 ⁵	899,278.12 ⁵	12,564,053.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
MINE HENDRIK						
Frais généraux d'installation	1,600,554.86 ⁵	1,683,913.95 ⁵	—	1,683,913.95 ⁵	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Terrains	635,807.36 ⁵	771,237.80 ⁵	18,913.95 ⁵	4,237.80 ⁵	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Premier établis. d'expl. (fond et surface)	6,357,174.95 ⁵	8,716,986.10	437,981.10	8,279,005.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
	8,593,537.18 ⁵	11,172,137.86	461,132.86	10,711,005.00	Réserve pour débiteurs	14,927.54
MINE MAURITS						
Frais généraux d'installation	982,616.93 ⁵	1,064,971.54 ⁵	—	1,064,971.54 ⁵	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Terrains	471,728.12	1,654,853.64	—	1,654,853.64	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Premier établissement d'exploitation.	1,181,992.73 ⁵	1,993,617.44	—	1,993,617.44	Réserve pour débiteurs	14,927.54
	2,636,337.79	4,713,442.62 ⁵	—	4,713,442.62 ⁵	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Magasins						
Stocks de charbon et de briquettes.	6,039,708.39	10,209,120.12	214,000.00	9,995,120.12	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Caisse.	57,597.00	31,420.50	—	31,420.50	Réserve pour débiteurs	14,927.54
Débiteurs	146,737.38	823,449.30 ⁵	—	823,449.30 ⁵	Réserve pour débiteurs	14,927.54
	5,414,612.02 ⁵	5,466,859.97	—	5,466,859.97	Réserve pour débiteurs	14,927.54
TOTAUX	40,181,024.02	59,401,715.60 ⁵	2,037,800.81 ⁵	57,363,914.79	Réserve pour débiteurs	14,927.54

Les amortissements se composent :

1° D'amortissements ordinaires, s'élevant à fl. 1.223.919,16, calculés d'après un barème qui figure en annexe du rapport. Le taux varie de 1/2 à 20 %, suivant la nature des postes qu'il s'agit d'amortir ; il est, par exemple de 1/2 et 1 % pour les terrains, 2 % pour les bureaux et les maisons, 5 % pour les machines d'extraction et les travaux souterrains, 10 % pour les installations d'épuisement, 12 % pour les chaudières, 20 % pour les chariots de mines, etc...;

2° D'amortissements extraordinaires, s'élevant, pour 1918, à fl. 813.881,75 ; on pratique ces amortissements extraordinaires depuis 1909. En 1918, ils comprennent fl. 214.000 pour amortissement de lampes électriques de mine qui ont été remplacées par d'autres d'un meilleur système.

Un tableau, dit *B*, montre comment les amortissements sont répartis parmi les différents postes de l'actif du bilan ; ces postes y sont même subdivisés. Ainsi, le premier établissement d'exploitation de chaque siège est subdivisé comme suit :

- a) Puits.
- b) Travaux souterrains.
- c) Machines souterraines.
- d) Autres installations souterraines pour transport, épuisement et aérage.

L'examen des postes *b* permet de supposer qu'on porte, au premier établissement, des dépenses pour travaux préparatoires que beaucoup de charbonnages considèrent comme dépenses d'exploitation.

Ce tableau *B* comprend les colonnes suivantes :

- 1° Dépenses totales de 1909 à fin 1917, sans les amortissements ;
- 2° Augmentation pendant l'année 1918 ;
- 3° Diminution pendant l'année 1918 ;
- 4° Dépenses totales de 1909 à fin 1918 ;
- 5° Amortissements de 1909 à fin 1917 ;
- 6° Id de l'année 1918 ;
- 7° Id totaux ;
- 8° Solde au 31 décembre 1918, après amortissements.

Nous dirons, à titre d'exemple, que les puits du siège Wilhelmina ont coûté 1,607,876 fl. et sont comptés, au 31 décembre 1918, à 1,369,000 fl. et que les travaux souterrains de ce siège, qui ont coûté 1,384,431 fl., figurent encore pour 1,049,000 fl.

Le tableau *B* permet de constater que le premier établissement (Généralités et les 4 sièges) a coûté, depuis l'origine jusque fin 1918, fl. 49,175,219,50, qu'il a été amorti de fl. 8,128,154,60⁵, et qu'il figure donc encore au bilan pour fl. 41,047,064,89⁵.

La réserve pour magasin a été constituée, depuis 1915, à raison des hauts prix pratiqués pour les achats depuis cette époque.

Des réserves nouvelles, dites générales, ont été créées en 1918, à cause de certaines dépenses extraordinaires nécessitées par l'état de guerre, telles que celles pour la fabrication d'explosifs, d'air liquide, de lampes de mine. Elles contiennent aussi 100,000 fl. pour dégâts miniers et 54,951 fl. pour risques d'incendie.

Le solde bénéficiaire s'élève à 2,000,000 fl. contre 1,500,000 pour les 2 années précédentes.

Les bénéfices versés à l'Etat, dont le total est de 5,342,232 fl. depuis 1910, sont déduits du compte des capitaux et intérêts dus à l'Etat, intérêts qui étaient de 3 1/2 % jusqu'en 1915, de 4 % en 1916, 4 1/2 % en 1917 et 5 % en 1918.

Un tableau, dit *Q*., résume ce compte, année par année, depuis 1902. Voici comment les opérations de 1918 y sont indiquées :

Il était dû à l'Etat à la fin de 1917	fl. 37,035,638.55
A ajouter :	
Versements de l'Etat en 1918	11,900,000.00
Intérêts en 1918 sur 11,900,000	219,489.86
Id 37,035,638.55	1,851,781.93
TOTAL	13,971,271.79
A déduire :	
Bénéfice de 1917 payé en 1918.	1,500,000.00
Intérêts en 1918 sur 1,500,000.	4,166.67
	- 1,504,166.67
	+ 12,467,105.12
Il était dû à la fin de 1918	49,502,743.67
Comme l'Etat a versé depuis 1902	47,400,000.00
Les charbonnages lui doivent, pour intérêts de 1902 à 1918	2,102,743.67

Cette somme, que le bilan ne met pas en évidence, est probablement comprise dans le poste « Crédeurs ».

On trouve encore, parmi les annexes du rapport, un compte d'exploitation pour chacun des sièges productifs, un tableau donnant le partage des frais généraux, suivant des postes très détaillés, entre les 4 sièges et la direction générale, la subdivision du prix de revient pour chaque siège en exploitation et pour l'ensemble de ces 3 sièges et un tableau du prix de revient du courant électrique.

Nous reproduisons ci-contre le tableau H renseignant, depuis l'origine, les productions et les résultats financiers par tonne pour chaque siège et pour l'ensemble.

Les auteurs du rapport estiment que le bénéfice du siège Wilhelmina est satisfaisant, mais que celui des deux sièges Emma et Hendrik ne l'est pas.

Ceci serait le résultat de la fixation des prix de vente par le Service de distribution du charbon du royaume. Les prix furent suffisants pour Wilhelmina, mais pas pour les deux autres sièges, bien qu'ils fussent plus élevés. La fixation avait pour but de distribuer tout le charbon disponible au plus bas prix possible. Il ne fut pas tenu suffisamment compte du fait que les deux derniers sièges furent mis en exploitation pendant une période où tout était très cher et qu'on exigea de ces sièges une production intensive, quels que fussent les résultats financiers. Les conséquences de ces faits se feront encore sentir dans l'avenir pour ces deux mines.

Les productions par jour et les rendements des ouvriers sont résumés dans le tableau suivant :

Productions totales et résultats financiers par tonne.

Année	PRODUCTION NETTE - EN TONNES	Par tonne de production nette										
		Valeur	Prix de revient	Résultat brut		Amortissements			Réserves exceptionn.	Amortiss. et réserves	Résultat net	
				Perte	Bé- néfice	Ordi- naires	Extra- ordin.	To- taux			Perte	Bé- néfice
MINE WILHELMINA (sans le bénéfice de la fabrique de briquettes)												
1909	141.829	7.41	5.83	—	1.58	1.01	0.56	1.58	—	—	—	—
1910	192.049	7.—	5.43	—	1.57	0.85	0.18	1.03	—	—	—	0.54
1911	246.031	6.93	5.25	—	1.68	0.70	0.02	0.72	—	—	—	0.96
1912	315.709	7.33	5.38	—	1.95	0.62	0.34	0.96	—	—	—	0.99
1913	358.164	8.17	6.02	—	2.15	0.49	0.82	1.31	—	—	—	0.84
1914	382.428	8.21	5.92	—	2.29	0.35	0.01	0.36	—	—	—	1.93
1915	450.298	9.53	6.20	—	3.33	0.33	0.81	1.14	—	—	—	2.19
1916	437.997	11.77	7.87	—	3.90	0.31	1.47	1.78	—	—	—	2.12
1917	488.632	14.39	9.34	—	5.04	0.19	0.08	0.27	—	—	—	4.77
1918	562.228	17.49	13.10	—	4.39	0.24	0.18	0.42	—	—	—	3.97
MINE WILHELMINA (avec le bénéfice de la fabrique de briquettes)												
1916	437.997	11.83	7.87	—	3.96	0.32	1.52	1.84	—	—	—	2.12
1917	488.632	15.16	9.34	—	5.82	0.24	0.49	0.73	—	—	—	5.09
1918	562.228	18.30	13.10	—	5.21	0.31	0.31	0.62	—	—	—	4.59
MINE EMMA												
1914	164.329	8.04	8.60	0.56	—	1.63	—	1.63	—	—	2.19	—
1915	333.156	9.75	7.83	—	1.92	1.02	0.90	1.92	—	—	—	—
1916	455.033	13.02	10.10	—	2.92	0.74	1.03	1.76	—	—	—	1.16
1917	557.237	16.43	13.94	—	2.50	0.60	0.60	1.19	—	—	—	1.30
1918	661.032	22.24	20.03	—	2.22	0.81	0.55	1.36	—	—	—	0.86
MINE HENDRIK												
1918	179.013	24.53	19.31	—	5.22	2.45	0.12	2.58	—	—	—	2.64
MINES WILHELMINA (sans la fabr. de briquettes), EMMA et HENDRIK réunies (4)												
1914	546.757	8.16	6.72	—	1.44	0.74	0.01	0.75	—	—	—	0.69
1915	783.455	9.62	6.89	—	2.73	0.62	0.85	1.47	—	—	—	1.26
1916	893.031	12.40	9.00	—	3.40	0.53	1.24	1.77	—	—	—	1.63
1917	1,045.869	15.47	11.79	—	3.69	0.41	0.35	0.76	—	—	—	2.92
1918	1,402.273	20.63	17.16	—	3.47	0.79	0.35	1.14	—	—	—	2.33
ENSEMBLE , y compris toutes les autres recettes et tous les amortissements et réserves (4)												
1914	546.757	8.24	6.72	—	1.52	0.78	0.01	0.79	—	—	—	0.73
1915	783.455 (1)	9.68	6.89	—	2.79	0.65	0.86	1.51	—	—	—	1.28
1916	893.031 (2)	12.53	9.00	—	3.52	0.57	1.28	1.84	—	—	—	1.68
1917	1,045.869 (3)	15.96	11.79	—	4.17	0.47	1.05	1.52	1.21	2.73	—	1.43
1918	1,402.273	21.51	17.16	—	4.35	0.87	0.58	1.45	1.47	2.92	—	1.43

- (1) En outre, 503 tonnes de la mine Hendrik, donc au total 783,957 tonnes.
 (2) » 6,767 » » » 899,797 »
 (3) » 46,459 » » » 1,092,327 »
 (4) De 1914 à 1917, mines Wilhelmina et Emma; en 1918, les trois mines.

	WILHELMINA			EMMA			HENDRIK		
	Production par jour de travail	Production par journée d'ouvrier		Production par jour de travail	Production par journée d'ouvrier		Production par jour de travail	Production par journée d'ouvrier	
		Fond	Fond et surface		Fond	Fond et surface		Fond	Fond et surface
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
1909-1911	641	0.87	0.67	—	—	—	—	—	—
1912	1045	1.06	0.83	—	—	—	—	—	—
1913	1190	0.98	0.78	198	—	—	—	—	—
1914	1258	1.03	0.81	541	0.57	0.42	—	—	—
1915	1647	1.09	0.86	1085	0.75	0.59	—	—	—
1916	1431	1.03	0.79	1487	0.70	0.56	—	—	—
1917	1592	1.04	0.80	1821	0.66	0.52	1.52	—	—
1918	1837	0.98	0.75	2160	0.64	0.47	5.85	0.60	0.43

Le rapport ne dit pas pourquoi les rendements des sièges Emma et Hendrik sont très inférieurs à ceux du siège Wilhelmina.

Le personnel se composait, en 1918, de 474 employés et de 10,673 ouvriers. Le nombre des employés paraît élevé, encore faudrait-il savoir ce qu'on entend par « employé ».

Le salaire moyen des ouvriers du fond fut de fl. 5.38 (contre 4.21 en 1917, 3.54 en 1916 et 3.16 en 1915) et celui des ouvriers de la surface fut de 4 florins (contre 3.05, 2.51 et 2.20 dans les années antérieures).

Pendant l'année 1918, les salaires montèrent de 4.66 à 6.14 pour le fond et de 3.39 à 4.47 pour la surface. De ces salaires ne sont pas déduites les retenues, de fl. 0.20 à 0.15, à faire en faveur du fonds de secours.

Institutions sociales.

Caisse des malades : 382 employés et 10,574 ouvriers en firent partie.

Caisse des pensions : 429 id. 9,768 id.

La direction des mines donna, à ces deux institutions, respectivement 208,230 florins et 278,507 florins, sommes égales aux versements des participants.

Assurance contre les accidents. — Les charbonnages de l'Etat sont leur propre assureur depuis 1911.

Il y eut 12 accidents mortels en 1918 et 2764 accidents ordinaires déclarés.

En 1918, les dépenses s'élevèrent à 237.040 fl. soit 2,34 % des salaires légaux, pour les accidents de l'année 1918, et 334.388 fl. pour les accidents de 1918 et des années antérieures.

Le charbonnage a versé 5 % des salaires à son compte « accident », soit 506.562 fl.. La différence 506,562 — 334,388 = 172,174 fl. a été portée à la réserve pour la loi sur les accidents qui figure au passif du bilan.

Caisse des amendes. — Les amendes ont produit 14,499 fl. et la caisse a payé 16,325 fl. de secours.

Fonds pour institutions sociales des mines de l'Etat, créé en 1918. — Ce fonds a repris l'exploitation des magasins coopératifs, des cuisines centrales et des cercles d'ouvriers.

Le rapport fournit encore des renseignements sur les travaux exécutés à chaque siège, sur les stocks, les consommations, la fabrication des briquettes, les maisons ouvrières, dont l'examen nous entraînerait trop loin.

Il serait intéressant de comparer les résultats des mines de l'Etat à ceux des charbonnages particuliers du Limbourg hollandais, mais les rapports de ces charbonnages ne sont pas assez détaillés pour permettre ce travail.

L. LEBENS.